

La délicate opération des échanges avec le général Porfirio, qui avait duré plus de deux mois, se dénoua par la lettre adressée au chef du cabinet militaire du quartier général chargé de traiter toutes ces questions.

Oajaca, le 12 janvier 1867.

Colonel,

M. Thiele m'a remis la lettre que vous m'avez adressée. J'approuve la convention passée pour l'échange des prisonniers, et aujourd'hui même ils se mettent en marche pour la ville de Tehuacán.

Le colonel Milicua, chef de mon état-major, et mon secrétaire, M. Thiele, sont désignés pour régler et terminer officiellement l'échange. Ils ont pleins pouvoirs pour écarter tous les incidents qui peuvent s'élever jusqu'au terme des négociations.

Quant aux soldats français faits prisonniers à la Baranca Seca, ils seront mis à votre disposition. J'ignore où ils se trouvent, et je ne puis assurer qu'ils seront rendus à jour fixe; mais je puis vous affirmer que toutes les mesures sont prises pour arriver à un

résultat prochain. Les soldats mexicains, prisonniers entre vos mains, devront être remis, à Tlacotalpan, entre les mains du général Rafael Benavidez, commandant militaire de cette ligne.

Agréez, etc.

PORFIRIO DIAZ.

Dans le Michoacan, Vicente Riva Palacios poussait lui-même la loyauté jusqu'à faire respecter dans toute l'étendue de son commandement des petits détachements de blessés ou de convalescents français ralliant Mexico des rives du Pacifique, et veillait à ce qu'ils ne fussent pas inquiétés par les *guerillas* indisciplinées.

ARMÉE RÉPUBLICAINE DU CENTRE.

Au colonel chef de cabinet.

J'ai reçu votre lettre du 14 janvier, avec les plis de service, que j'ai fait passer de suite à destination des officiers français. Vous pouvez assurer, en mon nom, au maréchal, que ses compatriotes, qui doivent traverser les chemins de Morelia à Mexico, seront entièrement respectés dans leur personne et dans leurs intérêts sur toute la ligne de mon commandement, et je donne des ordres pour prévenir tout contre-temps.

Patrie. — Quartier général de Tenancingo,
le 19 janvier 1867.

VICENTE RIVA PALACIOS.

Du reste, l'attitude de ces chefs libéraux était un éclatant et dernier hommage rendu à l'humanité du commandement français, qui pendant cette atroce campagne avait toujours su distinguer les soldats des bandits. Malgré une guerre pour

laquelle ils nous savaient d'ailleurs peu de sympathie, ils avaient eu confiance dans le drapeau français, et ils n'avaient jamais craint de lui demander, les premiers, protection contre les excès de leurs propres compatriotes.

ARMÉE RÉPUBLICAINE DU CENTRE.

El Salitre, 30 décembre 1866.

Maréchal,

Au moment de marcher avec mes forces sur la ville de Toluca, avec la conviction que la place ne pourrait me résister, et désireux d'éviter à la ville les tristes conséquences d'un assaut, j'ai envoyé le colonel Jesus Lalanne en parlementaire pour ménager une entrevue avec les chefs mexicains de la place, en leur proposant des conditions honorables.

Mon envoyé a été fait prisonnier sur la route et emmené à Mexico. C'est une violation des usages de la guerre, qui, sans nul doute, n'a pour cause que le trop de zèle de ceux qui l'ont commise.

Comme j'ai toujours connu vos sentiments de galant homme, je compte sur eux pour faire réparer le mal.

VICENTE RIVA PALACIOS.

Cette missive prouve que les juaristes savaient d'avance pouvoir demander justice au commandement français contre les violations des lois de la guerre. Mais si notre quartier général se montrait toujours prêt à observer le droit des gens, il ne perdait pas non plus une occasion de faire respecter les droits de la couronne placée sous sa sauvegarde. Aux démonstrations juaristes, fidèle à sa ligne de conduite, il avait toujours opposé un langage dont l'énergie avait fait impression dans le camp républicain.

Mexico, 3 janvier 1866.

A M. le général Riva Palacios.

S. E. le maréchal, commandant en chef le corps expéditionnaire français au Mexique, me charge d'avoir l'honneur de répondre à votre lettre datée de Tenancingo, le 30 décembre dernier.

Les occupations de Son Excellence ne lui permettent pas de vous répondre personnellement. Vous verrez que M. le lieutenant-colonel Jesus Lalanne a été remis en liberté, sur les instances du maréchal, qui le renvoie auprès de vous.

Permettez-moi d'ajouter, monsieur le général, que dans les circonstances actuelles, les mouvements qui s'exécutent du côté de Toluca (à vingt lieues de la vallée de Mexico), ne sauraient rester indifférents au chef de l'armée française, vous le comprendrez sans peine.

Il ne m'appartient point de vous conseiller telle ou telle manière d'être; mais je tiens à ce qu'aucun malentendu ne puisse vous faire supposer que Son Excellence reste inactive, alors que vos troupes prennent l'offensive et s'approchent de nos lignes plus qu'il ne convient à l'armée française de le supporter.

Vous voudrez bien apprécier la situation sous son véritable jour, et vous comprendrez que vous restez responsable des mesures que croit devoir prendre le maréchal pour tenir, pendant tout son séjour à Mexico, les corps de l'armée républicaine à distance de la capitale et des points stratégiques qu'il croit devoir occuper.

Le colonel d'état-major.

D'un autre côté, le colonel Milicua, chef d'état-major du général Porfirio Diaz, dénonçait lui-même la reprise des hostilités au commandant français, qui occupait la ville de Tehuacan.

ARMÉE RÉPUBLICAINE. — ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

Coxcatlan, 8 février 1867.

Au commandant des forces françaises à Tehuacan.

Les opérations relatives à l'échange des prisonniers étant terminées, je vais me retirer à Teotitlan : à partir du 12 février courant, en vertu des instructions du général Porfirio Diaz, les troupes libérales, qui, pour ne pas troubler les opérations de l'échange, avaient reçu l'ordre de ne pas dépasser certains points, reprendront leur complète liberté de manœuvres contre vos forces.

Le colonel chef d'état-major.

PÉREZ MILICUA.

Les autorités impérialistes méconnaissent sans cesse le droit des gens : c'était autoriser des représailles de la part des républicains, et il incombait à notre quartier général d'intervenir entre les deux partis.

Apam, le 27 janvier 1867.

Au quartier général français.

Le jeune Antonio Mendez a été arrêté dans la capitale d'une manière arbitraire. Il sert sous mes ordres. Son père étant mort, je lui ai permis de me quitter pour ses affaires. Il était donc séparé des forces républicaines, et son emprisonnement est aussi injuste qu'indigne.

Vous ne permettrez pas que, sous le nom français, on commette de pareils abus du droit. J'ai permis à Mendez de se rendre à Mexico, parce qu'il y allait à l'ombre du pavillon de la France.

Si j'avais su qu'il ne dût rencontrer que le parti clérical, je ne lui eusse pas permis de s'éloigner.

J'espère que vous voudrez bien faire mettre Mendez en liberté.

Agréez, etc.

FLORENTINO MERCADO.

Comme on le voit, les généraux républicains ne prononçaient pas le nom de Maximilien. Leurs récriminations ne s'adressaient qu'au parti clérical, l'auteur premier de l'invasion étrangère et de tous leurs maux. C'est qu'ils n'ignoraient pas que les sentiments de vengeance et de cruauté de certains impérialistes (Marquez en a donné de tristes preuves pendant le siège de Mexico) avaient secrètement encouragé chez Maximilien la conception du décret du 3 octobre, décret qu'ils prévoyaient devoir servir un jour leurs propres rancunes, accumulées depuis la guerre d'indépendance et surexcitées par la chute de Miramon, renversé en 1860 sous les coups des libéraux. Mais, nous ne craignons pas de le répéter, si ce décret est devenu plus tard une arme terrible entre les mains des impérialistes, c'est outrager la vérité que d'en rendre seul responsable le cœur d'un prince plein d'une clémence qui souvent lui a été funeste, et que le commandement français n'hésita pas à lui reprocher en certains cas.

Au moment où il a été lancé, ce décret n'atteignait et ne devait atteindre, dans la pensée du souverain, que ces faux généraux qui, à la tête de bandits, désolaient le pays sous la bannière républicaine comme sous le drapeau monarchique. En France, on s'est apitoyé sur le sort du fameux Romero, fusillé justement après la sentence d'une cour martiale. Voici ce que Juarez écrivait de San Luis à son général Porfirio Diaz, et cela à la date du 2 août 1863 :

Au général Porfirio Díaz.

Du côté d'Arroyozarco et de Tepeji, les guerilleros Fragoso, Romero, et un certain prêtre Dominguez, commettent des excès scandaleux et extorsionnent des villages. Ces malfaiteurs nous discréditent chaque jour, *et il faut les exterminer*. Donnez vos ordres en conséquence, car il ne convient pas que ces gens-là vous fassent perdre les sympathies des populations.

BENITO JUAREZ.

Le président républicain ne s'était donc pas montré moins rigoureux que l'Empereur Maximilien, lorsqu'il s'était agi de la conservation de l'ordre social. D'ailleurs, au mois de septembre 1865, qui précéda le décret du 3 octobre, le parti libéral était profondément abattu. On savait officiellement que Juarez avait effectivement franchi la frontière du Nord; on pouvait croire qu'il avait quitté le territoire mexicain sans esprit de retour, car on ignorait encore toute la tenacité de sa volonté. Bien des chefs dissidents, à cette même époque, fatigués d'anarchie et de révolutions, se laissaient aller à l'espoir d'une résurrection de leur pays, et, de bonne foi, songeaient à tenter l'essai de la monarchie. Le célèbre général Uraga lui-même se ralliait franchement au trône. Le répit fut de courte durée, il est vrai; mais, le Mexique peut l'attester, il régna véritablement une heure de calme dans le pays, et la pacification eût été presque complète à ce moment sans les violences des bandes, dont le pillage était le seul mobile comme la seule ressource.

Pour restituer à l'histoire son véritable caractère, il convient de produire un ordre impérial, intimé au maréchal Bazaine. Ce document semble prouver que le décret du 3 oc-

tobre s'accusait spontanément comme une nécessité dans l'esprit de l'empereur Maximilien, qui, malgré tout, nous l'affirmons, généreux de sa nature et fort clément d'ordinaire, n'avait en vue que le châtimement des bandits. Et la preuve évidente en est que, dès que l'Empereur eut appris que Riva Palacios avait relevé l'étendard républicain, il prescrivit sans retard de traiter selon le droit des gens ce vrai général ennemi, qui lui-même s'était montré plein d'humanité pour les captifs belges.

Cabinet militaire de l'Empereur.

Mexico, 16 novembre 1865.

Monsieur le maréchal,

Sa Majesté me charge de faire connaître à Votre Excellence que, dans le cas où on viendrait à s'emparer de Vicente Riva Palacios, Elle veut qu'il soit amené à Mexico. *C'est la seule exception que, pour des motifs spéciaux, l'Empereur entend faire au décret du 3 octobre*, et Elle désire que Votre Excellence donne des instructions précises pour que, le cas échéant, Riva Palacios ne soit pas passé par les armes.

Le chef du cabinet militaire de Sa Majesté.

Les exactions des bandits prirent tout à coup un tel développement, qu'il devint impérieusement nécessaire de courir sus aux guerillas, qui ne s'étaient recrutées que de la lie de la population et de l'armée mexicaine, d'Indiens vagabonds (*vagos*) et de flibustiers américains. Ces hordes déguenillées ou à demi nues marquaient leur passage par des excès horribles. Les pillards étaient impitoyables pour leurs propres familles; n'avons-nous pas vu nous-même, à Le-